

## Les conventions collectives dans l'administration municipale

Nicole Lambert, analyste - travail et rémunération

Cet article fournit de l'information sur la présence syndicale dans les municipalités locales du Québec et sur la répartition des conventions collectives en vigueur dans l'administration municipale québécoise (municipalités locales, régionales et autres administrations municipales). Les données sont tirées du fichier d'analyse des conventions collectives du ministère du Travail, en date de juin 2000.

Selon le tableau 1 :

- ❑ Au moins une convention collective s'applique dans 393 des 1 313 municipalités locales du Québec, soit dans 29,9 % d'entre elles.
- ❑ Au total, 820 conventions collectives sont en vigueur dans ces 393 municipalités.
- ❑ Le nombre de conventions collectives dans les municipalités de 25 000 habitants et plus (208) et dans celles de 10 000 à 24 999 de population (215) représentent respectivement 25,4 % et 26,2 % de l'ensemble des conventions collectives.
- ❑ La plus forte proportion de conventions collectives (29,6 %) se trouve toutefois dans les municipalités de 1 000 à 4 999 de population; on y dénombre 243 conventions.

- ❑ La présence syndicale est très faible dans les petites municipalités de moins de 1 000 habitants.
- ❑ Le nombre moyen de conventions collectives augmente selon le groupe de taille de population des municipalités. Les données montrent qu'il y a un plus grand nombre moyen de conventions collectives dans les municipalités de 25 000 habitants et plus que dans celles ayant une population moindre. Le nombre moyen de conventions collectives s'élevé à 4,5 dans les plus grandes municipalités et est de 1 dans les petites municipalités (moins de 1 000 habitants).
- ❑ Dans les municipalités de 10 000 à 24 999 de population, le nombre moyen de conventions collectives est de 2,8.
- ❑ Les trois quarts des municipalités de moins de 5 000 habitants administrent une seule convention collective.

Tableau 1

### Conventions collectives dans les municipalités locales au Québec, 2000

Groupe de taille de population	Nombre de municipalités	Municipalités avec présence syndicale	Nombre de conventions collectives	Nombre moyen de conventions collectives
25 000 et plus de population	50	46	208	4,5
10 000 - 24 999 de population	76	76	215	2,8
5 000 - 9 999 de population	93	66	128	1,9
1 000 - 4 999 de population	543	180	243	1,4
1 - 999 de population	551	25	26	1,0
<b>Total</b>	<b>1 313</b>	<b>393</b>	<b>820</b>	<b>2,0</b>

Sources : Institut de la statistique du Québec, nombre de municipalités selon le découpage géographique au 1<sup>er</sup> juillet 2000.

Ministère du Travail du Québec, fichier d'analyse des conventions collectives, juin 2000.

Le tableau 2 présente les données sur le nombre de conventions collectives en vigueur selon le groupe de taille de population et la catégorie d'emplois dans l'administration municipale. Le nombre total de conventions collectives est plus élevé que dans le tableau 1 puisque les régies intermunicipales, les municipalités régionales de comté (MRC) et les communautés urbaines sont comprises (« Autres »).

❑ Les conventions collectives touchant seulement le personnel de service sont les moins nombreuses (proportion de 4,3 % pour l'ensemble des municipalités). Les pourcentages les plus élevés se retrouvent pour les conventions collectives mixtes, c'est-à-dire s'appliquant à la fois aux cols blancs et aux cols bleus (28,1 %) et, pour celles touchant les policiers et/ou pompiers (28 %).

❑ Les municipalités de 1 000 à 4 999 de population administrent 140 conventions collectives sur les 248 visant des cols blancs et des cols bleus. Les conventions collectives mixtes (cols blancs et cols bleus) sont beaucoup moins nombreuses dans les villes de 10 000 habitants et plus.

❑ Plus de la moitié des 61 conventions collectives en vigueur dans les régies intermunicipales, les municipalités régionales de comté (MRC) et les communautés urbaines, soit 35 conventions collectives (57,4 %), visent uniquement les cols blancs.

Tableau 2

**Répartition des conventions collectives en vigueur selon la taille de population et la catégorie d'emplois, administration municipale au Québec, 2000**

Groupe de taille de population	Catégorie d'emplois						Total
	Cols blancs	Cols bleus	Cols blancs et cols bleus	Policiers et/ou pompiers	Personnel de service		
25 000 et +	n	55	43	11	75	24	208
	%	26,4	20,7	5,3	36,1	11,5	100,0
10 000 - 24 999	n	41	43	42	84	5	215
	%	19,1	20,0	19,5	39,1	2,3	100,0
5 000 - 9 999	n	25	25	40	35	3	128
	%	19,5	19,5	31,3	27,3	2,3	100,0
1 000 - 4 999	n	20	39	140	41	3	243
	%	8,2	16,0	57,6	16,9	1,2	100,0
1 - 999	n	2	11	11	1	1	26
	%	7,7	42,3	42,3	3,8	3,8	100,0
Autres <sup>1</sup>	n	35	9	4	11	2	61
	%	57,4	14,8	6,6	18,0	3,3	100,0
<b>Total</b>	<b>n</b>	<b>178</b>	<b>170</b>	<b>248</b>	<b>247</b>	<b>38</b>	<b>881</b>
	<b>%</b>	<b>20,2</b>	<b>19,3</b>	<b>28,1</b>	<b>28,0</b>	<b>4,3</b>	<b>100,0</b>

1. Comprend les régies intermunicipales, les municipalités régionales de comté et les communautés urbaines.

Source : Ministère du Travail du Québec, fichier d'analyse des conventions collectives, juin 2000.

Le tableau 3 (voir page suivante) fait état du nombre de conventions collectives en vigueur selon la catégorie d'emplois et l'affiliation syndicale dans l'administration municipale au Québec.

❑ Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) affilié à la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ) représente les travailleurs dans 41,7 % des conventions collectives de l'administration municipale. Les syndicats indépendants négocient également un bon nombre de conventions collectives, soit 37,3 % de l'ensemble. La catégorie d'emplois des policiers et/ou pompiers est la plus souvent concernée puisqu'elle est visée par 193 des 329 conventions collectives signées par un syndicat non affilié à une centrale syndicale.

❑ La Confédération des syndicats nationaux (CSN) agit à titre de négociateur dans 146 conventions collectives, soit 16,6 % des conventions dans l'administration municipale; 90,4 % des conventions collectives signées par cette centrale syndicale visent des cols blancs, des cols bleus ou, le plus souvent, ces deux catégories d'emplois.

❑ La présence de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) est plutôt faible dans l'administration municipale. En effet, elle ne représente que les travailleurs régis par 4,4 % des conventions collectives en vigueur.

Tableau 3

### Répartition des conventions collectives en vigueur selon la catégorie d'emplois et l'affiliation syndicale, administration municipale au Québec, 2000

Catégorie d'emplois		Affiliation syndicale				Total
		CSD	CSN	FTQ-SCFP	Indépendants <sup>1</sup>	
Cols blancs	n	8	34	85	51	178
	%	20,5	23,3	23,2	15,5	20,2
Cols bleus	n	14	35	89	32	170
	%	35,9	24,0	24,3	9,7	19,3
Cols blancs et cols bleus	n	10	63	124	51	248
	%	25,6	43,2	33,8	15,5	28,1
Policiers et/ou pompiers	n	3	6	45	193	247
	%	7,7	4,1	12,3	58,7	28,0
Personnel de service	n	4	8	24	2	38
	%	10,3	5,5	6,5	0,6	4,3
Total	n	39	146	367	329	881
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Total selon affiliation</b>	<b>%</b>	<b>4,4</b>	<b>16,6</b>	<b>41,7</b>	<b>37,3</b>	<b>100,0</b>

En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Le terme « indépendants » doit être considéré dans le sens d'une non-affiliation à une centrale syndicale.

Source : Ministère du Travail du Québec, fichier d'analyse des conventions collectives, juin 2000.

## La durée de l'emploi au Québec en 1999

Luc Cloutier, analyste - travail et rémunération

La durée de l'emploi, souvent assimilée à l'ancienneté dans l'entreprise<sup>1</sup>, correspond à la période continue au cours de laquelle un travailleur est au service d'un même employeur. L'Enquête sur la population active de Statistique Canada (EPA) retient cette définition<sup>2</sup> et fournit des données sur la durée moyenne de l'emploi selon diverses caractéristiques de la main-d'œuvre et des emplois.

Sur le plan macroéconomique, la durée de l'emploi constitue un indicateur de l'ampleur des mouvements de main-

d'œuvre, soit les embauches et les cessations d'emploi.<sup>3</sup> De manière générale, une durée moyenne de l'emploi faible indique un taux d'embauche élevé et, inversement, une durée moyenne de l'emploi élevée indique un taux d'embauche faible (Tabi et Bowlby, 2000). Les embauches permettent de combler des postes laissés vacants ou des postes nouvellement créés. Les cessations d'emploi (voir encart, page 7) découlent soit d'une décision de l'employé (démission), soit d'une décision de l'employeur qui peut mettre à pied un travailleur de façon définitive ou temporaire.

Des recherches ont démontré que la durée moyenne de l'emploi demeurerait relativement stable dans le temps (Nardon, Weum et Yates, 1997; Heisz, 1996; Stewart, 2000), qu'elle soit observée dans l'ensemble de l'économie ou selon le secteur d'activité économique. Il reste que la durée moyenne de l'emploi varie de façon importante d'un secteur d'activité à l'autre révélant ainsi la dynamique particulière de chacun des secteurs.

Cet article présente d'abord les données sur la durée moyenne de l'emploi

1. Pour cet article, le terme « ancienneté » renvoie à la définition de la durée de l'emploi.

2. « Nombre de mois ou d'années consécutifs pendant lesquels une personne a travaillé pour l'employeur actuel (ou, si l'enquêté a travaillé au cours des douze derniers mois, le plus récent employeur). Peu importe que l'employé ait occupé plus d'un emploi ou travaillé à plus d'un endroit, si l'employeur est demeuré le même, on considère que la période d'emploi est ininterrompue. Cependant, si une personne a travaillé pour le même employeur pendant différentes périodes, la durée d'emploi correspond à la période la plus récente pendant laquelle l'employé a travaillé sans interruption. » (Statistique Canada, *Guide de l'Enquête sur la population active*, n° 71-543-GIF, janvier 2000). Dans l'EPA, une mise à pied temporaire ne constitue pas une interruption. La durée moyenne de l'emploi est établie pour tous les travailleurs, y compris les travailleurs indépendants (autonomes et familiaux non rémunérés).

3. Depuis 1998, les données de l'Enquête sur la population active permettent de calculer des taux d'embauche et des taux de cessation d'emploi. Pour des résultats et analyses concernant ces indicateurs, voir *Le point sur la population active*, « Nouvelles embauches et cessations d'emplois permanentes », Statistique Canada, n° 71-005-XPB au catalogue, automne 2000, vol. 4, n° 3. Dans le présent article, seules les données sur la durée de l'emploi sont considérées.

par secteur d'activité économique pour le Québec en 1999 ainsi que la répartition des travailleurs selon la durée de l'emploi. Par la suite, afin d'avoir une compréhension plus approfondie de la durée moyenne de l'emploi par secteur, certaines caractéristiques des emplois, susceptibles d'en influencer la stabilité, sont considérées. Ainsi, pour chacun des secteurs d'activité économique, des données sur la présence syndicale, la taille des établissements, l'appartenance au secteur public et le salaire hebdomadaire moyen sont présentées et commentées.

### Durée moyenne de l'emploi selon le secteur d'activité

En 1999, au Québec, la durée moyenne de l'emploi pour l'ensemble des travailleurs est de 8,5 ans, soit légèrement plus que les durées moyennes observées dans l'ensemble du Canada et en Ontario (8 ans dans les deux cas). Parmi les autres provinces, la Saskatchewan se démarque avec une durée moyenne de l'emploi de 10 ans alors que l'Alberta présente la durée moyenne de l'emploi la plus faible (7,2 ans).

Le tableau 1 fait état de la répartition des travailleurs québécois selon la tranche de durée de l'emploi et le secteur d'activité en 1999. Dans la branche de la production de biens, la durée moyenne de l'emploi est un peu plus élevée que dans l'ensemble de l'économie, soit de 9,3 ans. Dans la branche des services, la durée moyenne de l'emploi est de 8,2 ans.

Le secteur des services publics (électricité, gaz naturel, réseaux d'aqueduc et d'égout) affiche la durée moyenne de l'emploi la plus élevée, soit de 14,6 ans. Près de 70 % des travailleurs de ce secteur œuvrent pour le même employeur depuis plus de 10 ans, la

Tableau 1

### Répartition de l'ensemble des travailleurs selon la tranche de durée moyenne de l'emploi et le secteur d'activité au Québec, 1999

Secteur d'activité	Tranche de durée de l'emploi					Durée moyenne (en années)
	≤ 1an	> 1an ou ≤ 5 ans	> 5 ans ou ≤ 10 ans	> 10 ans ou ≤ 20 ans	> 20 ans	
	%					n
<b>Ensemble</b>	<b>21,5</b>	<b>28,5</b>	<b>16,3</b>	<b>19,7</b>	<b>14,1</b>	<b>8,5</b>
<b>Secteur de la production de biens</b>	<b>20,1</b>	<b>26,3</b>	<b>15,9</b>	<b>21,4</b>	<b>16,3</b>	<b>9,3</b>
Agriculture	19,8	17,7	15,0	23,2	24,3	12,0
Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	30,6	26,3	11,7	17,6	13,8	8,0
Services publics	0,0	8,3	13,9	34,2	35,7	14,6
Construction	25,9	23,8	17,0	21,6	11,8	8,1
Fabrication	18,8	28,5	16,1	20,9	15,8	9,2
<b>Secteur des services</b>	<b>22,0</b>	<b>29,3</b>	<b>16,4</b>	<b>19,0</b>	<b>13,2</b>	<b>8,2</b>
Commerce	24,9	34,9	16,7	16,1	7,4	6,4
Transport et entreposage	19,7	27,1	16,1	18,1	19,1	9,6
Finance, assurances, immobilier et location	17,2	26,4	16,8	25,5	14,3	9,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	23,7	38,6	15,3	14,0	8,4	6,4
Gestion d'entreprises, services administratifs et autres services de soutien	34,4	34,8	14,1	12,4	4,4	4,8
Services d'enseignement	15,3	19,7	16,6	21,0	27,4	12,2
Soins de santé et assistance sociale	15,2	23,3	18,2	26,5	16,8	10,0
Information, culture et loisirs	26,2	30,6	12,9	16,4	13,9	7,8
Hébergement et services de restauration	38,5	35,8	14,2	9,3	2,2	3,9
Autres services	21,6	33,2	17,3	19,2	8,8	7,3
Administrations publiques	13,7	17,8	18,7	26,0	23,8	11,7

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, *Revue chronologique de la population active*, 1976-1999, n° 71F0004XCB, calculs effectués par l'Institut de la statistique du Québec.

moitié d'entre eux ayant plus de 20 ans de service. La proportion de travailleurs ayant un an ou moins d'ancienneté est nulle ou négligeable.

Des durées moyennes de l'emploi relativement élevées sont également observées dans les secteurs de l'enseignement (12,2 ans), des administrations publiques (11,7 ans) ainsi que des soins de santé et de l'assistance sociale (10 ans).<sup>4</sup> Dans les deux premiers secteurs, environ un travailleur sur deux a plus de dix ans d'ancienneté. Dans les trois secteurs, la proportion de travailleurs ayant un an ou moins de service est faible, soit d'environ 15 % dans les services d'enseignement et dans les soins de santé et l'assistance sociale, et de 13,7 % dans les administrations publiques. L'examen des données pour l'ensemble des provinces canadiennes révèle que c'est au Québec que la durée moyenne de l'emploi dans les secteurs de l'enseignement et des soins de santé et de l'assistance sociale est la plus élevée.

Le secteur du transport et de l'entrepôt de même que celui de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location présentent aussi une durée moyenne de l'emploi supérieure à la moyenne d'ensemble, soit de 9,6 et de 9,3 ans respectivement. Près de quatre travailleurs sur dix dans ces secteurs ont dix ans ou plus d'ancienneté.

À l'opposé des secteurs précédents, celui de l'hébergement et des services de restauration affiche une durée moyenne de l'emploi de 3,9 ans, soit la plus faible observée. Près de trois travailleurs sur quatre de ce secteur sont au service de leur employeur depuis cinq ans ou moins et parmi eux, un peu plus de la moitié occupent leur emploi depuis un an ou moins.

Le secteur de la gestion d'entreprises, des services administratifs et de soutien

affiche une durée moyenne de l'emploi guère plus élevée (4,8 ans). Ce secteur regroupe, entre autres, les services de location de personnel, les centres d'appels, les services de sécurité ainsi que d'entretien de bâtiments et de logements. Plus des deux tiers (69 %) des travailleurs de ce secteur ont cinq ans ou moins d'ancienneté et parmi eux, un sur deux occupe son emploi depuis un an ou moins.

Le secteur du commerce (gros et détail) et celui des services professionnels, scientifiques et techniques présentent des durées moyennes de l'emploi identiques, soit de 6,4 ans. Pour ces deux secteurs, la répartition des travailleurs selon l'ancienneté est relativement semblable : près du quart des travailleurs ont un an ou moins d'ancienneté tandis que près du quart ont dix ans ou plus.

Ainsi, il existe des différences importantes d'un secteur d'activité à l'autre en ce qui a trait à la durée moyenne de l'emploi et à la répartition des travailleurs selon la tranche de durée de l'emploi. Cela suggère que les mouvements de main-d'œuvre (embauches et cessations) peuvent être importants dans certains secteurs, mais beaucoup moins prononcés dans d'autres.

## Durée moyenne de l'emploi et caractéristiques des travailleurs en emploi selon le secteur d'activité

Pour chaque secteur d'activité économique, le tableau 2 (voir page 6) rappelle quelle est la durée moyenne de l'emploi et indique quels sont le salaire hebdomadaire moyen, le taux de syndicalisation, la proportion des travailleurs dans des établissements de moins de 100 employés et la proportion de travailleurs dans le secteur public.

Les trois secteurs où la durée moyenne de l'emploi est la plus élevée sont les services publics, l'enseignement et les administrations publiques. Dans ces secteurs, les salaires hebdomadaires moyens sont de 26 % à 54 % supérieurs à la moyenne, les taux de syndicalisation sont importants, allant de 75 % à 79 %, les emplois se trouvent en moindre proportion dans de petits établissements et, enfin, la très grande majorité des travailleurs se retrouvent dans le secteur public.

La durée moyenne de l'emploi dans le secteur des soins de santé et d'assistance sociale est relativement importante (10 ans). Cependant, le salaire hebdomadaire moyen dans ce secteur est de 7 % inférieur à celui observé dans l'ensemble des secteurs. Le taux de syndicalisation (65 %) ainsi que la proportion des emplois appartenant au secteur public (58 %) sont moindres que dans les services publics, l'enseignement et les administrations publiques.

Tout à l'opposé, les secteurs où la durée de l'emploi est faible, soit le secteur de l'hébergement et des services de restauration (3,9 ans), celui de la gestion d'entreprises, des services administratifs et autres services de soutien (4,8 ans), celui du commerce (6,4 ans), celui des autres services (7,3 ans) et celui des services professionnels, scientifiques et techniques (6,4 ans), sont, sauf dans le cas du dernier, ceux où les salaires hebdomadaires moyens sont les plus bas. Dans ces cinq secteurs, les taux de syndicalisation sont faibles, les proportions de travailleurs qui se trouvent dans des établissements de moins de 100 employés sont élevées et les pourcentages de travailleurs dans le secteur public sont quasi nuls.

4. Dans le secteur de l'agriculture, la durée moyenne de l'emploi est de 12 ans, soit l'une des plus importantes. Étant donné la forte proportion de travailleurs indépendants dans ce secteur, la durée de l'emploi y prend un sens différent. Aussi, les données pour ce secteur sont présentées dans les tableaux mais ne sont pas analysées.

Les données du tableau 2 suggèrent, de manière générale, que lorsque le salaire hebdomadaire moyen est élevé, la durée de l'emploi est importante. Le taux de syndicalisation et l'appartenance au secteur public semblent également en relation positive avec la durée de l'emploi. Enfin, une très forte proportion des emplois dans des établissements de moins de 100 employés paraît être liée à des durées moyennes de l'emploi plus faibles. L'existence de corrélations reste cependant à établir de même que leur signification statistique. En outre, d'autres caractéristiques des emplois (temps partiel, temporaire, etc.) ou des travailleurs (âge, sexe, éducation, etc.) pourraient être étudiées afin de mieux comprendre la durée de l'emploi en relation avec les mouvements de main-d'œuvre que sont les embauches et les cessations.

### Documents consultés

Statistique Canada, *Guide de l'Enquête sur la population active*, n° 71-543-GIF au catalogue, janvier 2000.

Statistique Canada, Division des normes, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*, Canada, 1997.

Andrew Heisz, « Évolution de la durée des emplois au Canada », *L'Observateur économique canadien*, Statistique Canada, n° 11-010-XPB au catalogue, janvier 1996.

M. Tabi et G. Bowlby, « Nouvelles embauches et cessations permanentes », *L'Observateur économique canadien*, Statistique Canada, n° 11-010-XPB au catalogue, novembre 2000.

Jay Stewart, *Did Job Security Decline in the 1990s?*, Office of Employment Research and Program Development, U.S. Department of Labor, Bureau of Labor Statistics, Working paper 330, August 2000.

Statistique Canada, « Nouvelles embauches et cessations d'emploi permanentes », *Le point sur la population active*, vol. 4, n° 3, n° 71-005-XPB au catalogue.

Nardon, Weum and Yates, « Measuring job security », *Monthly Labor Review*, June 1997, p. 27-33.

Tableau 2

### Certaines caractéristiques des travailleurs en emploi et durée moyenne de l'emploi selon le secteur d'activité au Québec, 1999

Secteur d'activité	Caractéristiques des travailleurs en emploi				
	Durée moyenne de l'emploi (en années)	Salaire hebdomadaire <sup>1</sup>	Syndiqué <sup>2</sup>	Moins de 100 employés <sup>3</sup>	Public <sup>4</sup>
<b>Ensemble</b>	<b>8,5</b>	<b>565,8</b>	<b>40,0</b>	<b>64,0</b>	<b>23,0</b>
<b>Secteur de la production de biens</b>	<b>9,3</b>	<b>622,6</b>	<b>41,0</b>	<b>53,0</b>	<b>3,0</b>
Agriculture	12,0	363,0	10,0	88,0	0,0
Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	8,0	738,5	28,0	63,0	0,0
Services publics	14,6	872,5	77,0	40,0	85,0
Construction	8,1	682,6	50,0	91,0	0,0
Fabrication	9,2	607,1	40,0	46,0	0,0
<b>Secteur des services</b>	<b>8,2</b>	<b>544,3</b>	<b>39,0</b>	<b>68,0</b>	<b>30,0</b>
Commerce	6,4	431,4	19,0	85,0	1,0
Transport et entreposage	9,6	617,6	42,0	64,0	22,0
Finance, assurances, immobilier et location	9,3	586,9	21,0	74,0	6,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	6,4	671,5	9,0	72,0	0,0
Gestion d'entreprises, services administratifs et autres services de soutien	4,8	412,4	21,0	82,0	0,0
Services d'enseignement	12,2	710,4	79,0	56,0	88,0
Soins de santé et assistance sociale	10,0	531,4	65,0	47,0	58,0
Information, culture et loisirs	7,8	638,2	40,0	53,0	14,0
Hébergement et services de restauration	3,9	283,8	10,0	92,0	0,0
Autres services	7,3	451,0	18,0	92,0	0,0
Administrations publiques	11,7	728,9	75,0	51,0	99,0

1. Salaire hebdomadaire moyen des travailleurs en emploi (incluant les travailleurs indépendants dont l'entreprise est constituée en société).
2. Proportion des travailleurs en emploi couverts par une convention collective.
3. Proportion des travailleurs en emploi dans des établissements de moins de 100 employés (excluant les travailleurs indépendants).
4. Proportion des travailleurs en emploi dans le secteur public (les administrations municipale, provinciale et fédérale, les organismes ou services publics, les sociétés d'État et les établissements publics).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, *Revue chronologique de la population active*, 1976-1999, n° 71F0004XCB, calculs effectués par l'Institut de la statistique du Québec.

## Les cessations d'emploi au Québec en 1999

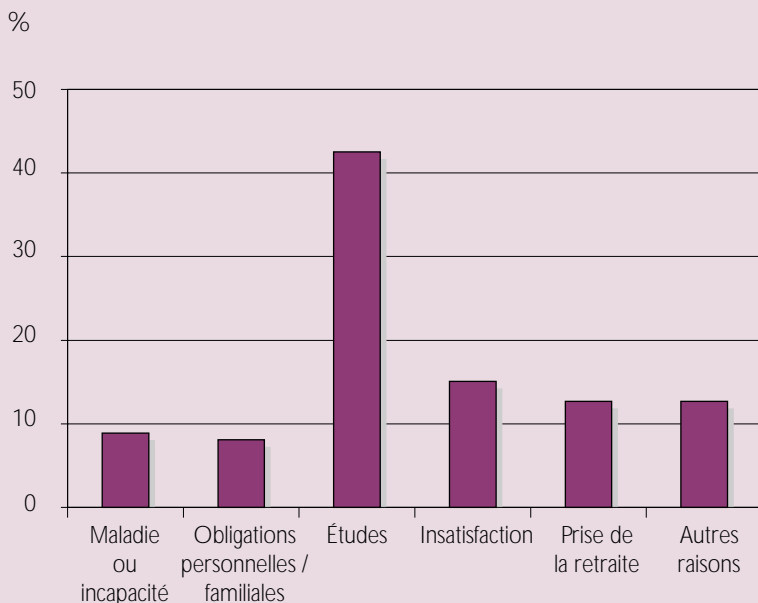
Selon l'EPA, au Québec, près de 490 000 personnes (devenues chômeuses ou inactives) avaient quitté leur emploi (démission) ou perdu leur emploi (mise à pied permanente ou temporaire) en 1999. De ce nombre, on estimait que 253 000 travailleurs (51,7 % de l'ensemble des cessations) avaient perdu leur emploi à la suite de mises à pied permanentes. Celles-ci représentent d'ailleurs 90 % de l'ensemble des mises à pied. Du côté des travailleurs ayant quitté leur emploi, le retour aux études explique environ 40 % des départs alors que la prise de la retraite en représente près de 13 %. Environ 15 % des travailleurs ayant quitté leur emploi l'ont fait en raison d'insatisfaction.

### Cessations d'emploi au Québec, 1999

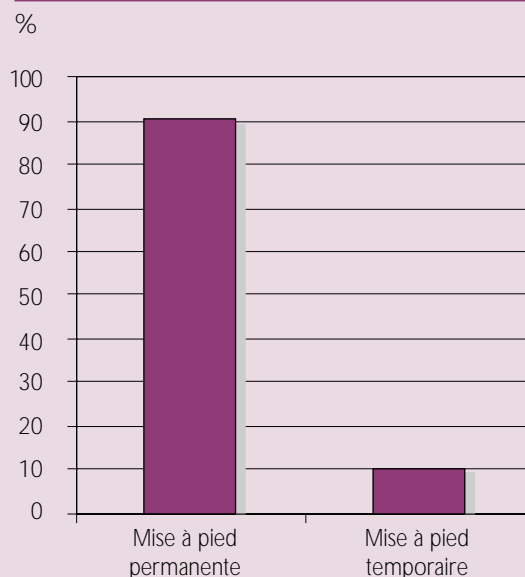
	Total	Hommes	Femmes
	'000	%	
<b>Total</b>	<b>489,5</b>	<b>52,9</b>	<b>47,1</b>
<b>Ont quitté leur emploi</b>	<b>209,3</b>	<b>47,5</b>	<b>52,5</b>
Maladie ou incapacité	18,6	43,0	57,0
Obligations personnelles ou familiales	16,9	15,4	84,6
Études	89,0	51,6	48,4
Insatisfaction	31,6	46,2	53,8
Prise de la retraite	26,6	59,8	40,2
Autres raisons	26,5	46,8	53,2
<b>Ont perdu leur emploi</b>	<b>280,2</b>	<b>56,9</b>	<b>43,1</b>
Mise à pied permanente	252,9	56,3	43,7
Mise à pied temporaire	27,3	62,6	37,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, *Revue chronologique de la population active*, 1976-1999, n° 71F0004XCB, calculs effectués par l'Institut de la statistique du Québec.

#### Ont quitté leur emploi en raison de :



#### Ont perdu leur emploi en raison de :



## Vient de paraître :

**E**n novembre dernier, l'ISQ a diffusé l'édition 2000 de son rapport intitulé *Rémunération des salariés : état et évolution comparés*. La première partie de ce rapport compare les salaires, les avantages sociaux et la rémunération globale des employés de l'administration québécoise avec ceux des autres salariés québécois des différents secteurs du marché du travail (privé, administration municipale, « entreprises publiques », universitaire et administration fédérale). L'évolution des écarts de rémunération est également analysée. La deuxième partie présente les tendances salariales, étudie le pouvoir d'achat des travailleurs et analyse les contextes économique et du marché du travail dans lesquels évolue la rémunération. De plus, elle rend compte des prévisions économiques et donne les perspectives salariales de l'Institut pour 2001.

Des innovations ont été introduites dans l'édition 2000 du rapport. Des analyses

plus détaillées avec une segmentation plus fine des secteurs de comparaison sont offertes. À cet égard, un chapitre entier est consacré à l'analyse des secteurs selon la syndicalisation. De plus, un nouveau secteur de comparaison, soit le secteur « entreprises publiques », regroupe les entreprises à caractère public des trois paliers gouvernementaux.

La comparaison touche cette année cinq catégories d'emplois, celle des employés d'entretien et service ayant été scindée en deux. Finalement, un nouveau type d'analyse quant à l'évolution des écarts de rémunération entre les années 1999 et 2000 permet de cerner les effets des changements bruts dans la rémunération, menant ainsi à une meilleure compréhension de son évolution.

Pour une deuxième année, l'Institut a colligé des données concernant la rémunération variable. Une publication complémentaire au rapport et portant sur les déboursés de rémunération variable sera diffusée au cours du présent trimestre.

L'édition 2000 du rapport sur la rémunération des salariés est disponible sur le site WEB de l'Institut.



Ce bulletin est réalisé à la Direction du travail et de la rémunération de l'Institut.

Pour tout renseignement  
veuillez communiquer avec :

Christine Lessard  
Direction du travail et de la rémunération  
Institut de la statistique du Québec  
1200, avenue McGill College, bureau 400  
Montréal (Québec)  
H3B 4J8

Téléphone : (514) 876-4384 poste 265  
Télécopieur : (514) 876-1767  
Courriel : flash-info.isq@stat.gouv.qc.ca  
Site WEB : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec  
Premier trimestre 2001  
ISSN 1492-1073

© Gouvernement du Québec

Québec

Institut de  
la statistique  
du Québec